AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1977
FR0013176526-FS0946

5 novembre 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

VALEO

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2026, la société JP Morgan Chase & Co. (C/o CT Corporation, 1209 Orange Street, Wilmington, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 octobre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société VALEO et détenir, indirectement, 12 115 870 actions VALEO représentant autant de droits de vote, soit 4,93% du capital et 4,44% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
J.P. Morgan Securities LLC	211 396	0,09	211 396	0,08
J.P. Morgan Securities plc	11 901 035	4,85	11 901 035	4,30
J.P. Morgan Structured Products B.V.	3 439	ns	3 439	ns
Total J.P. Morgan Chase & Co.	**12 115 870**	**4,93**	**12 115 870**	**4,38**

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALEO sur le marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 4° du code de commerce et de l'article 223-14 IV du règlement général, la société J.P. Morgan Securities LLC a précisé détenir (i) 14 420 actions VALEO au titre d'un contrat de « *third parties shares where depository receipts held* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat et (ii) 196 976 actions VALEO au titre d'un contrat de « *third parties shares where right of use held* » portant sur autant d'actions et lui permettant d'utiliser à tout moment les actions visées par le contrat.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général :

- la société J.P. Morgan Securities plc a précisé détenir 9 873 154 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 25 contrats *« equity swaps »* portant sur autant d'actions VALEO, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 2 décembre 2026 et le 3 mai 2030[2] ; et

- la société J.P. Morgan Structured Products B.V. a précisé détenir 3 439 actions VALEO (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention d'un contrat *« call options »* portant sur 30 156 actions VALEO, à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et le 2 janvier 2099[2].

[1] Sur la base d'un capital composé de 245 607 624 actions représentant 276 890 811 droits de vote en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Sur la base d'un delta de 1.